L'ASPH, À VOTRE SERVICE, J'ÉCOUTE !

Le contact center ASPH est à votre service pour toutes questions liées de près ou de loin au handicap, maladie grave, maladie chronique,....
Category: Association

L'ASPH, à votre service, j'écoute !

- Quels sont vos droits ?
- Comment les faire reconnaître ?
- Quelles démarches dois-je entreprendre ?
- En tant qu'aidant proche, que puis-je faire ?

Pour connaître les réponses à ces questions, faites le 02.515.19.19 ou envoyez un email à contactcenter.asph@solidaris.be. **Le contact center ASPH** est à votre service pour toutes questions liées de près ou

de loin au handicap, maladie grave, maladie chronique,…. Parce qu'il est important pour nous d'être au plus près de vos besoins et réalités, il est également accessible aux personnes sourdes et malentendantes depuis janvier 2021 grâce au partenariat avec Relais Signes. L'objectif est de proposer un même et unique service accessible en toute autonomie à toutes et tous via la plateforme Relais Signes.

Depuis 100 ans, l'ASPH en tant que syndicat des personnes en situation de handicap, vise et défend l'inclusion de toutes les personnes en situation de handicap et/ou atteintes de maladie grave et invalidante dans toutes les sphères de vie. Elle conseille, informe, défend et représente les personnes elles-mêmes, les familles, les proches…

Un seul objectif : une vie digne pour tous

« Savoir, c'est pouvoir »… C'est pouvoir se défendre, défendre ses droits …. Dans un parcours souvent du combattant ! C'est pourquoi il est essentiel de s'adresser à des professionnelles du secteur, formées et compétentes. Les assistantes sociales du contact center ASPH le sont. Faites appel à elles : une question, des réponses !

CONTACT CENTER

02.515.19.19

contactcenter.asph@solidaris.be

Le contact center est accessible à toutes et tous du lundi au vendredi de 8h00 à 12h00.

Et de 9h30 à 11h00 pour les personnes sourdes et malentendantes.